



Monsieur Hervé CASAUBON
Président
CNATP
14, rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE

Paris, le 4 octobre 2018

PHILIPPE ADNOT

Monsieur le Président,

SENATEUR DE L'AUBE

J'ai pris bonne note de votre courrier appelant mon attention sur les conséquences économiques fâcheuses que la suppression du taux réduit de TICPE (Taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques), envisagée dans le Projet de loi de finances pour 2019, aura sur les artisans et entreprises du bâtiment et des travaux publics.

**MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
FINANCES**

J'ai bien conscience du risque de fragilisation qu'aurait une telle mesure sur nos entreprises dans les territoires.

**DELEGUE DES
SENATEURS NON-
INSCRITS**

Aussi, je veillerai à ce que celle-ci puisse être aménagée lors de la discussion du Projet de loi de finances par la Haute Assemblée.

**PRESIDENT DU
GROUPE D'AMITIE
SENATORIAL FRANCE-
PAYS ANDINS**

Je tenais à vous en faire part et
je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe ADNOT